

Date de la séance

Le 29 avril 2026

Date de convocation

Le 23 avril 2026

Date de publication

Le 23 avril 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	23
Procurations	10
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-04-32

OBJET :

**Désignation des
représentants de
Gally Mauldre au
SIDOMPE**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 29 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL,

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Michel DELAMAIRE, Martine LEPAGE,
Christophe LELAÏT

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC,

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE

Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Jean-Philippe ANTOINE,
Nathalie ZENOU, Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE

Procurations :

Sandrine HUSER a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL

Christophe DEBUISNE a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC

Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE

Jerôme FENAILLON a donné pouvoir à Sophie LAFEUILLADE

Damien GUIBOUT a donné pouvoir à Adriano BALLARIN

Sidonie KARM a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Denis COURTOT a donné pouvoir à Samuel COLLIN

Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Amina DEMBRI

Carl MAUGER a donné pouvoir à Magali HANNECART

Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY

Absents : Gilles STUDNIA

Secrétaire de séance : Agnès TABARY
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5211-18 et L5721--2-1,

VU l'arrêté inter-préfectoral du 14 avril 2025 portant mise en fin de compétence du Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines (SIEED) au 31 décembre 2025,

CONSIDERANT qu'il convient d'élire les représentants de Gally Mauldre au SIDOMPE pour l'ensemble des 11 communes du

territoire, à raison d'un titulaire et un suppléant par commune,

CONSIDERANT que les délégués sont élus pour la durée du mandat,

CONSIDERANT les candidatures de :

COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ANDELU	Charles LE GOUPIL	Pauline LOAS
BAZEMONT	Jean-Bernard HETZEL	Thierry NIGON
CHAVENAY	Bruno MOUSSET	Stéphane GOMPERTZ
CRESPIERES	Didier LE SAUX	Michel ODDOS
DAVRON	Marc SIMONNEAUX	Jean-Marc PROVOST
FEUCHEROLLES	Jean-Marie ROLLET	Thomas MAURELLI
HERBEVILLE	Agnès DELAUNAY	Dominique RODA
MAREIL SUR MAULDRE	Judith JERUSALMI	Philippe DESMAISON
MAULE	Miary RAMENASON	Emile FIALIP
MONTAINVILLE	Patrick PASCAUD	Sandrine ZOURBAS
ST NOM LA BRETECHE	Marc LEPETIT	Laurent BRUNET

CONSIDERANT, l'avis favorable du bureau communautaire nouvellement élu en date du 15 avril 2026 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Vincent GAY, Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE les représentants suivants :

COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ANDELU	Charles LE GOUPIL	Pauline LOAS
BAZEMONT	Jean-Bernard HETZEL	Thierry NIGON
CHAVENAY	Bruno MOUSSET	Stéphane GOMPERTZ
CRESPIERES	Didier LE SAUX	Michel ODDOS
DAVRON	Marc SIMONNEAUX	Jean-Marc PROVOST
FEUCHEROLLES	Jean-Marie ROLLET	Thomas MAURELLI
HERBEVILLE	Agnès DELAUNAY	Dominique RODA
MAREIL SUR MAULDRE	Judith JERUSALMI	Philippe DESMAISON
MAULE	Miary RAMENASON	Emile FIALIP

MONTAINVILLE	Patrick PASCAUD	Sandrine ZOURBAS
SAINT NOM LA BRETECHE	Marc LEPETIT	Laurent BRUNET

Le Président
Vincent GAY



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le
07/05/26
- Document rendu exécutoire le